



## problèmes en tout genre avec mon entreprise

Par **boubou97420**, le **27/05/2012** à **08:57**

bonjour,

je suis dessinateur dans un bureau d'études (en fait j'ai des missions équivalentes à un chef de projet ou un chargé d'études mais payé comme un dessinateur).

je constate que depuis mon entrée en cdd en février 2011 puis en passage en cdien septembre 2011 que mon salaire versé ne correspond jamais avec les fiches de salaires.

nos fiches de salaires sont faites par un comptable externe, mais nous sont fournis au mieux 3 semaines après le versement du salaire (lorsque celui ci est versé en une fois).

il m'est arrivé d'être payé en deux trois ou quatre fois. Apparemment, c'est une pratique qui dure depuis 4 ou 5 ans, cela gêne beaucoup de salariés, mais plus personne ne se rebelle puisque ça n'a pas fait évoluer les choses. il a prétexté que la crise avait fait beaucoup de mal à notre bureau.

Autre point important: les véhicules de société sont utilisés à titre privés les week end.

il y d'autres "petites" irrégularités mais

Par **P.M.**, le **27/05/2012** à **10:35**

Bonjour,

Je ne vois pas d'interrogation dans votre exposé...

Par **boubou97420**, le **27/05/2012** à **10:41**

est ce que les points que j'ai soulevés sont normaux et légaux?

A savoir:

salaire fractionné, bulletin de paie reçu 3 semaine après les versements, chiffres qui ne coïncident jamais et les véhicules de sociétés utilisés pour un usage autre que professionnels...

Par **P.M.**, le **27/05/2012** à **19:08**

Je pense que vous avez une petite idée sur la question et que vous savez que ceci n'est pas normal et légal même si le fait que les véhicules de service soient utilisés comme des véhicules de fonction ne doit pas trop vous pénaliser...